

EGLISE PRESBYTERIENNE CAMEROUNAISE

SYNODE MUNCAM

Le Modérateur du Synode MUNCAM

A

**Monsieur le Modérateur de la 44^e Assemblée
Générale de l'E.P.C**

Monsieur le Modérateur,

Grâce à Dieu, les cinq Synodes de l'Eglise Presbytérienne Camerounaise se sont réunis à Ebolowa le 09 Janvier 2001, pour la 44^e Assemblée Générale de l'E.P.C.

Vous en avez été élu Modérateur. Pour ce faire, le Synode MUNCAM relève que le Consistoire Atlantique auquel appartient le Révérend MVONDO Melvin, a été radié du Synode MUNCAM lors des dernières assises ordinaires de ladite juridiction (*voire Minutes du Synode MUNCAM et cf lettre adressée au S.G/E.P.C*).

Y faisant suite et au regard des dispositions contenues dans notre Livre de Discipline chapitre 2, Paragraphe 2, 3 et 4, la candidature du Pasteur sus-nommé était irrecevable.

Par ailleurs, en matière de jurisprudence au sein de notre Eglise, un cas similaire avait été observé en 1996 lors de la 39^e Assemblée Générale à MANOAH, pendant laquelle il ne fut pas permis au Consistoire Béthanie, qui avait été radié du Synode Est, d'être enregistré avant les élections du Modérateur de l'Assemblée Générale.

Ceci avait eu pour conséquence que le Révérend OTYE, appartenant au Consistoire Béthanie, perdit immédiatement de ce fait son poste de Directeur du Département de Santé de l'E.P.C.

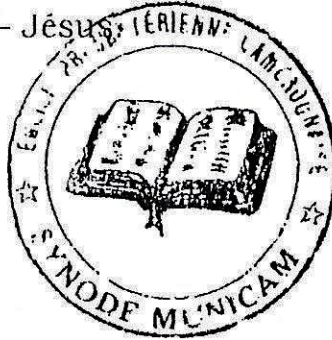
Eu égard à tout ce qui précède, le SYNODE MUNCAM :

1°/- S'inquiète et constate que les Synodes frères du Centre, Metet et Bassa ont délibérément pris l'option de torpiller les textes de l'Eglise ; et une Eglise qui fonctionnerait sans textes serait vouée à la disparition.

2°/- Accepte de continuer les travaux malgré cette irrégularité flagrante qui pourrait cacher des intentions inavouées.

3°/- Exhorte le Modérateur ainsi élu de préserver l'unité et la paix dans l'Eglise, dans la Province du Sud et au Cameroun, afin que ce soit notre Dieu seul qui soit glorifié dans l'E.P.C.

Veillez recevoir, Monsieur le Modérateur, l'expression de mes fraternelles salutations en Christ – Jésus



10 JAN. 2001

Pour le Synode M'NICAM
Le Modérateur

L'Ancien-d'Eglise NTYINDA Louis Anatole

Copies :

- MINAT
- G.P/SUD
- PREFET/MVILA
- COLEGION/SUD